



L'actualité du des industries chimiques

N° 345 du 8 novembre 2018

L'agenda

5 et 6 décembre 2018

CONFERENCE INTERNATIONALE POUR LA PAIX (A MONTREUIL)
Inscrivez-vous vite !

RÉUNIONS PARITAIRES

A VENIR

- 11/11-CHIMIE : Paritaire
- 13/11-DROGUERIE : Commission sociale paritaire
- 13/11-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : CNPEFP+SPP répartition
- 15/11-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Paritaire
- 16/11-PETROLE : CPNSS
- 20/11-PLASTURGIE : CMP
- 20/11-CHIMIE : CSP
- 20/11-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : CPPNI restreinte répartition
- 22/11-PLASTURGIE : CNPE
- 22/11-PETROLE : Négociation salariale
- 23/11-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : CPG répartition

Droits & libertés

DÉROGATION À LA LIMITATION DU NOMBRE DE MANDATS (DÉCRETS DU 26 OCTOBRE)

Une autre grande nouveauté du CSE est la limitation à 3 du nombre de mandats successifs dans les entreprises de 50 salariés et plus (C. trav., art. L. 2314-33).

Pour les entreprises qui emploient de 50 à 300 salariés, une exception est possible si le protocole d'accord préélectoral écarte la règle de la limitation. Cette dérogation est précisée par le nouvel article R. 2314-26.

En d'autres termes, si la question de la limitation des mandats dans le temps n'est pas

abordée lors de la préparation des élections suivantes, il faut considérer que la mesure continue de s'appliquer.

Attention : cette présomption de dérogation à la limitation des mandats au CSE ne s'applique qu'aux seuls protocoles d'accords préélectoraux conclus à partir du 1er janvier 2019.

5,1 millions €

c'est ce qu'ont touché en moyenne les **PDG du CAC 40** en 2017, soit une **progression de 14 %** par rapport à 2016. De plus en plus, leurs revenus sont constitués d'actions de l'entreprise. La croissance des dividendes devient de fait pour eux une priorité personnelle.

1,9% c'est l'augmentation des salaires en 2017 (primes et heures supplémentaires incluses). En tenant compte d'une inflation de 1 %, la réalité c'est que le pouvoir d'achat n'a progressé que de **0,9 %**. Le SMIC quant à lui n'a augmenté que de 0,93 % en 2017, soit 0,03 % en pouvoir d'achat !

Orga & Vie syndicale

ELECTIONS PROFESSIONNELLES GROUPE TOTAL

Les médias à la solde du capital et de la finance, si hardis d'habitude à commenter les résultats aux élections dans les grands groupes, et surtout les moindres reculs de la CGT, ont passablement oublié de communiquer sur les derniers résultats du groupe TOTAL.

La CGT a progressé lors de ces élections et est redevenue la 1^{ère} organisation syndicale dans le groupe avec 38,65 % de représentativité relative.

Côté Marketing, malgré un redécoupage du périmètre, que la direction pensait défavorable à la CGT, l'équipe FNIC-CGT en place a conforté sa représentativité relative, avec près de 13 %. Enfin, à noter que, sur plusieurs sites, la CGT dépasse les 50 %.

Par leurs votes, les salariés de TOTAL ont exprimé leur soutien à un syndicalisme de lutte et au travail fait tout au long du mandat précédent par nos équipes syndicales en place. BRAVO !

Actualité sociale

PRIX DES CARBURANTS

Compte-tenu des taxes supportées par les carburants en France, passer à la pompe revient à passer chez son percepteur : sur un plein de carburants (essence ou gazole) de 50 euros, chaque automobiliste acquitte 30 euros à l'Etat et 20 euros au pompiste. Sur ces 20 euros, environ 15 euros alimentent la spéculation sur le prix du pétrole et se retrouvent, au final, dans la poche des actionnaires. Le reste, soit environ 5 euros seulement, vont véritablement à l'industrie du raffinage et à la distribution (pipelines, camions citernes, dépôts et stations-services).

La France fait partie des 25 % de pays, sur la planète, appliquant un niveau élevé de taxes sur les carburants, destiné à générer des rentrées fiscales et inciter aux économies d'énergie dans les transports, selon une politique basée sur le prix d'accès aux carburants.

En 2014, le prix du pétrole a fortement chuté et le ministre des finances d'alors, un certain Macron, en a profité pour relever le niveau des taxes, qui n'ont pas cessé d'augmenter depuis. Depuis un an, le prix du pétrole est remonté, du fait des spéculations boursières effrénées (la cargaison d'un tanker peut changer 700 fois de propriétaire durant sa traversée) sur fond de géostratégie (menaces américaines sur l'Iran et le Venezuela, destruction des capacités libyennes depuis l'intervention de l'OTAN et de la France, guerre économique annoncée entre USA et Chine, etc.).

Ces deux phénomènes (niveau des taxes, prix élevé du pétrole) concourent à la situation d'aujourd'hui, à savoir des prix à la pompe devenus insupportables pour les travailleurs et les citoyens en France, du fait de la faiblesse des salaires.

FAUT-IL EN CONCLURE, COMME LE FAIT L'EXTRÊME-DROITE, QU'IL Y A TROP D'IMPÔTS EN FRANCE ?

« **NON** », si l'on se souvient que les impôts financent les services publics, dont nous avons tous besoin.

« **OUI** » si l'on réalise que le premier poste du budget de l'Etat sert à payer la dette publique, majoritairement illégitime car servant en premier lieu à payer des intérêts aux banques et aux millionnaires, dont fait partie de la famille Le Pen !

Autre point : en France, qui paye l'impôt ?

Ce sont d'abord les **ménages** car, selon le discours dominant, imposer les entreprises impacterait leur « compétitivité ». Si les familles payent aujourd'hui des taxes sur les carburants, c'est avant tout pour compenser les dizaines de milliards de **cadeaux fiscaux** faits aux entreprises et à la classe aisée. De nombreux financements de la protection sociale ont été **remplacés** par les impôts et taxes, non plus prélevés sur la création de valeur dans les entreprises qui, du coup, améliorent les marges (= profits), mais payés par les **contribuables**.

POUR CE QUI CONCERNE LA FNIC-CGT, NOUS SOMMES PRÊTS À EN DÉCOUDRE !

Actualité sociale

VRAIES SOLUTIONS, POUR VRAIE COLÈRE

ALORS QUE FAIRE ?

- ➔ **La fiscalité sur les carburants doit baisser**, c'est l'impôt le plus injuste. Il touche notamment les millions de travailleurs qui ont besoin de leur voiture pour se rendre à leur travail. Ce qui est immédiatement possible c'est, par exemple, mettre en place une TICPE (ex-TIPP) flottante, comme cela a déjà été fait en 2001, puis de nouveau envisagé en 2012, compensée par le relèvement, par exemple, du taux d'imposition des bénéfices des entreprises et des grands groupes, et l'augmentation de la tranche marginale (taux d'imposition des riches, bloqué à 45 %).
- ➔ **Le prix des carburants doit être réglementé par l'Etat** (prix identique partout, comme dans de nombreux pays, et en Outre-mer) : depuis la fin de la fixation des prix par l'Etat en 1983, les carburants auraient dû baisser selon la soi-disant « logique concurrentielle ». Il n'en a rien été, mais cette « logique » a en revanche fait fermer 70 % des stations-services depuis lors !
- ➔ **Le relèvement général des salaires est indispensable**, à commencer par le SMIC, salaire minimum pour vivre en 2018, qui doit être fixé à 1 900 euros brut.
- ➔ Et, quand on y réfléchit, **c'est toute la politique de Macron, président des riches, qu'il faut stopper.**

Faut-il manifester le 17 novembre, comme cela circule sur les réseaux sociaux ?

LA QUESTION EST PLUTÔT DE SAVOIR : MANIFESTER POUR QUOI FAIRE ?

Si le niveau insupportable du prix des carburants semble être la goutte d'eau qui fait déborder le vase, il n'est pas question, pour la **FNIC-CGT**, de s'associer à un appel « populiste », organisé en sous-main et récupéré par une extrême-droite qui prépare les élections européennes. **Cela ne veut pas dire que la colère est illégitime !**

En revanche, cette goutte d'eau montre qu'on ne doit plus attendre pour organiser la riposte à l'ensemble des remises en cause que nous subissons. Il nous faut amorcer une large mobilisation, tous en même temps, **à commencer par les secteurs structurants de l'économie** (transports, pétrole, énergie, ports..), pour engager la machine à conquêtes sociales : hausse des salaires, semaine de 4 jours, 100 % Sécu, embauches dans l'industrie et les services publics, retraite à 60 ans...

Au-delà d'une **réaction épidermique** qui pourra se manifester le 17 novembre, nous devons nous engager dans cette **reconquête sociale**, avec un **processus** de mobilisation clairement défini, des perspectives d'action avec ces **thèmes fédérateurs** et non chaque profession l'une après l'autre, sur des objectifs revendicatifs à géométrie variable en fonction de ce qu'il est possible d'obtenir de réunions « intersyndicales ».

**LA COLÈRE EST LÉGITIME, ORGANISONS-NOUS
POUR QU'ELLE SE TRANSFORME
EN ACTION EFFICACE ET EN RÉSULTATS !**

Compte rendu

Comité Exécutif Fédéral Du 30/10/2018

♦ Formation Syndicale Fédérale

- ▶ Le 40^{ème} Congrès a fait de la formation syndicale, un axe prioritaire, mais force est de constater que trop de formation ont été annulées en 2018.
- ▶ Le CEF a acté la nécessité de renforcer le collectif formation. Une formation d'animateur de stage va être faite le 3 décembre à l'ensemble des membres du CEF.
- ▶ Il faut développer les formations en territoire, au plus près des syndicats.

♦ Situation générale

En Palestine, toujours des morts par des balles israéliennes, les médias n'en parlent pas.

Situation identique au Yémen, autre conflit en Syrie, la légalité du migrant n'est donc pas un problème, seule compte l'exploitation qui peut en être tirée. Au Yémen, il y a eu plus de 10 000 morts civils, dont des femmes et des enfants. Elections au Brésil, victoire de l'extrême droite; avec la mise en place d'un racisme, sexisme, homophobie. Notre syndicalisme de lutte doit être l'outil pour retisser les solidarités et les perspectives concrètes afin d'imposer d'autres choix. Le débat sur la situation en France montre l'impasse du syndicalisme rassemblé, incapable de répondre aux attentes des travailleurs confrontés par exemple à l'appel du 17 novembre lancé par l'extrême droite. Il est urgent de mettre en place un processus de mobilisation sur une revendication partagée, à commencer par nos branches professionnelles.

♦ 52^{ème} Congrès Confédéral

Nombre de délégués calculé sur 2015-2016-2017: 32 actifs et 3 retraités.

Il est décidé par le CEF que la Fédération développe ses réflexions sur les 5 thèmes identifiés, ainsi que sur les statuts de manière à fournir aux syndicats matière à réflexion sur les enjeux du 52^{ème} congrès. Si le 51^{ème} congrès s'est tenu dans un cadre de lutte et a été très revendicatif, le 52^{ème} sera très politique.

♦ Conférence internationale de la Paix

Conférence sur la Paix, 5 et 6 décembre 2018 :

Pas une seule journée sans qu'il ne soit question de conflit, de guerre dans le monde. La Paix est la première revendication de la CGT, et doit donc être une préoccupation de l'ensemble de nos syndicats.

- ▶ Des invitations ont été envoyées à toutes les FD et UD CGT, à des associations (ARACT, ONU, mouvement pour la Paix) et ainsi qu'à de nombreux syndicats internationaux.
- ▶ A ce jour il n'y a que 37 camarades de nos syndicats d'inscrits.

♦ Orga vie syndicale

Au 30 septembre 2018 nous avons 22 752 FNI déclarés pour 2017, soit un retrait de 331 FNI par rapport à 2016.

- ▶ Relancer la continuité syndicale,
- ▶ Renforcer nos syndicats et bases existantes,
- ▶ Plan de renforcement radiation.
- ▶ Un courrier sera adressé aux syndicats n'ayant pas réglé de cotisation en 2017, leur signifiant que sans nouvelle de leur part, un courrier sera envoyé à l'entreprise.

♦ 41^{ème} Congrès Fédéral

Le 41^{ème} Congrès de la FNIC se déroulera au village de Louan (77), du dimanche 29 mars au 3 avril 2020.

- ▶ Tous les syndicats sont convoqués,
- ▶ Congrès à dimension internationale.

♦ Divers

ANCAV : modification du statut qui met fin à l'ANCAV telle qu'elle existe depuis 1985. La Fédération a voté contre cette modification.

- ▶ Appel à soutenir le camarade de l'UD 63 qui passe au tribunal le 5 novembre.